

Courseulles-sur-Mer. Parc éolien : Libre Horizon poursuit la lutte

<https://mail.google.com/mail/u/2/?ik=23edff4aac&view=om&permmmsgid=msg-f:1774104353078644214>

Environnement. Pour l'association Libre Horizon, il n'est pas trop tard pour agir et il existe des alternatives à l'implantation de ce parc éolien.

Publié le 14/08/2023



Autour du stand d'information de Libre Horizon, les visiteurs posent des questions. Beaucoup signent la pétition ou la lettre ouverte à Monsieur Macron. - Annie Vallart

Des membres de l'association *Libre Horizon* étaient présents, avec leur présidente Elsa Joly, au marché des mardi 8 et vendredi 11 août pour mobiliser Courseullais et vacanciers contre le projet du parc d'éoliennes en mer. Nombreux ont été ceux qui se sont arrêtés pour discuter, pour s'informer, se procurer la lettre ouverte destinée au président de la République et signer la pétition. "*Nous avons recueilli environ 700 signatures sur ces deux matinées*" a indiqué Mme Joly.

Les arguments des opposants au projet ont été longuement évoqués : notamment le respect du devoir de mémoire, à proximité des plages du Débarquement, qui devraient être sacralisées par un classement au Patrimoine de l'Unesco. Ce parc, à seulement 10 km de la côte, pourrait le compromettre.

Ont été analysés également d'autres arguments qui renforcent l'opposition : la préservation de l'écosystème marin, la protection de la pêche locale, notamment pour "*continuer à manger des coquilles Saint Jacques et autres crustacés*" et le tourisme, essentiel à l'économie de la région.

Il est encore temps d'agir

"*Les questions que posent en priorité les visiteurs, c'est de savoir s'il n'est pas trop tard pour agir*" indique Elsa Joly. Elle précise que différentes plaintes ont été produites pour délit de favoritisme, détournement de fonds publics par négligence et recel, ainsi qu'un recours en conseil d'Etat relatif aux espèces marines protégées.

Elle ajoute que Libre Horizon préconise "*le déplacement de ce parc éolien vers le parc Centre Manche 1, situé à plus de 30 km des côtes*".

Il est possible de signer la pétition ou la lettre ouverte sur libre-horizon.com.